

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lundi 17 janvier 2022

Accès aux soins pour tous

Une mutuelle communale pour les + de 60 ans aux revenus modestes

Lundi 17 janvier 2022 Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, Daniel Rougé, Premier adjoint au Maire, en charge du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et Philippe Mixe, président de la mutuelle JUST ont signé la convention de partenariat qui permet aux seniors toulousains les moins aisés d'accéder à une complémentaire santé. Il s'agit de la concrétisation d'une promesse de la campagne municipale de 2020.

Souvent freinés par des tarifs d'adhésion qui augmentent avec l'âge ou par l'absence de participation d'un employeur quand ils sont retraités, les plus de 60 ans sont particulièrement concernés par le renoncement aux soins. A cela s'ajoute souvent un manque d'information et d'accompagnement.

La mutuelle proposera donc aux seniors toulousains qui le souhaitent de bénéficier d'une assurance santé accessible. Dès le 31 janvier 2022, des permanences se tiendront dans des locaux municipaux, dans de nombreux quartiers de Toulouse, afin d'informer et de conseiller les seniors intéressés.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 0 809 546 000.

>> [Télécharger la photo de la signature](#) - Crédit photo: Mairie de Toulouse - P.Nin

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr
espacepresse.fr
toulouse-metropole.fr
toulouse.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



*Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole.
Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).*